

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

FÉDÉRATION DES ALPAGES DE L'ISÈRE

Maison des Alpagnes
38142 Besse en Oisans

Rapport général et spécial du commissaire aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2008

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

Fédération des Alpages de l'Isère

Association loi 1901 n° 038 101 13 53
Siège social : Maison des Alpages
38142 Besse en Oisans

SIRET : 324 591 189 000 18

S O M M A I R E

Rapport général du commissaire aux comptes :	2 pages
Rapport spécial du commissaire aux comptes	1 page
Comptes annuels au 31 décembre 2008 :	7 pages

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

Rapport général du commissaire aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 29 janvier 2004, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de l'association F.A.I. , tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ la justification de mes appréciations,
- ✓ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 10 juillet 2009 ; Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

II - Justification des appréciations

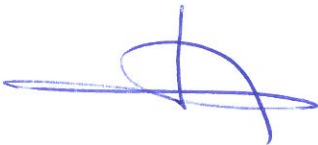
En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

II - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité (y compris son rapport financier) du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Grenoble, le 15 juillet 2009



Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes

Philippe LENOIR
 Commissaire aux comptes
 Expert comptable
 D.E.S. sciences économiques
 7, place Lionel Terray
 38100 Grenoble
 TEL 04.76.40.15.16
 FAX 04.76.40.11.36
 Courriel : lenoir@club-internet.fr

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, la F.A.I., je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Membres du conseil d'administration	Objet	Transaction	
Maurice BALLY	Vins pour receptions diverses	199,01 €	AC
Jean-Yves SILLANS	1 mission de coopération décentralisée	676,79 €	AC
Jean PICCHIONI	2 missions de coopération décentralisée	1 498,18 €	AC
CEMAGREF	Intervention de formation	500,00 €	AC
Office National des Forêts	Expertise pastorale	4 750,00 €	VE
Office National des Forêts	Intervention de formation	1 464,00 €	VE
DDSV 38	Intervention de formation	552,72 €	VE
DDAF 38	Héliportage groupé	200,00 €	VE

Association	Objet	Transaction	
Pastoralisme du Monde	Rétrocession coût des Rencontres Internationales	8 000,00 €	AC
Pastoralisme du Monde	Soirées de projections	9498,00 €	VE
Pastoralisme du Monde	Rétrocession frais divers Festival	3 102,09 €	VE
Pastoralisme du Monde	Organisation du Festival	37 732,00 €	VE

Fait à Grenoble, le 15 juillet 2009



Philippe LENOIR

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

BILAN AU 31 décembre 2008

ACTIF	Exercice 2008		Exercice 2007		PASSIF	Exercice 2008	Exercice 2007		
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net				TOTAL GENERAL (I+II)	TOTAL GENERAL (I+II+III)
Actif immobilisé :									
Immobilisations incorporelles	38 229	18 648	19 581	-	Fonds propres :	6 229	6 229		
Immobilisations corporelles	209 064	122 365	86 700	77 794	Fonds associatif				
Immobilisations financières (1)	429	-	429	429	Ecart de réévaluation				
TOTAL I	247 722	141 013	106 709	78 223	Réserves :				
Actif circulant :					réserves réglementées				
Stocks et en-cours	1 863	-	1 863	2 954	réserves statutaires				
Avances et aptes versés sur commandes	-	-	-	-	autres				
Créances (2)	528 806	-	528 806	351 517	Affectation au "projet associatif" (des ex. précédents)				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	<i>239 288</i>	<i>-</i>	<i>239 288</i>	<i>124 862</i>	Report à nouveau	31 758	29 276		
<i>Autres</i>	<i>289 519</i>	<i>-</i>	<i>289 519</i>	<i>226 656</i>	Résultat de l'exercice (excédent ou perte)	86 202	2 482		
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	Fonds associatif représentatif de biens qui se déprécient et qui ne seront pas renouvelés				
Disponibilités	95	-	95	267	Fonds associatif pouvant être repris avant dissolution de l'association	30 000	-		
Charges constatées d'avance	15 687	-	15 687	9 546	Subventions d'investissement	220 058	197 487		
TOTAL II	546 452	-	546 452	364 285	Provisions réglementées				
					TOTAL I	138 328	171 959		
					Provisions pour risques	-	-		
					Provisions pour charges	-	-		
					Fonds dédiés	2 153	3 413		
					TOTAL II	2 153	3 413		
					Dettes				
					Emprunts et dettes assimilées (3)	147 702	81 031		
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
					Fournisseurs et comptes rattachés (4)	218 307	135 514		
					Autres (4)	137 172	47 090		
					Produits constatés d'avance	9 500	3 500		
					TOTAL III	512 680	267 135		
					TOTAL GENERAL (I+II)	653 161	442 507		
(1) dont à moins d'un an					(3) dont solde créditeur de banque	125 543	79 531		
(2) dont à plus d'un an					(4) dont à plus d'un an	-	-		

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE
COMpte DE RESULTAT AU 31 décembre 2008

CHARGES	Exercice 2008	Exercice 2007	PRODUITS	Exercice 2008	Exercice 2007
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	13 099	13 966	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	313 293	233 018
Variation de stocks	1 091	500	Production stockée	-	-
Autres charges externes (*)	222 645	204 306	Production immobilisée	19 581	-
Impôts, taxes et versements assimilés	21 550	15 676	Subventions d'exploitation	213 166	296 201
Rémunérations et charges sociales	370 359	296 174	Collectes	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations			Cotisations	7 780	7 715
sur immobilisations : dotations aux amortissements	25 949	20 409	Autres produits (1)	5 633	8 244
sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au compte de résultat	23 879	16 744
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	-	-			
Dotations aux provisions	-	-			
Autres charges	-	-			
Charges financières	9 541	6 096	Produits financiers (1)	8	7
TOTAL I	664 234	557 128	TOTAL I	583 340	561 930
Charges exceptionnelles (II)	5 923	9 260	Produits exceptionnels (1) (II)	-	2 686
Impôt Forfaitaire Annuel sur GIE (III)	644	1 287			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	670 802	567 675	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	583 340	564 615
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	2 153	3 413	Report subventions non utilisées des ex. antérieurs	3 413	3 991
Solde créditeur : excédent			Solde débiteur : déficit	86 202	2 482
TOTAL GENERAL	672 955	571 088	TOTAL GENERAL	672 955	571 088
* y compris : redevances de crédit-bail mobilier redevances de crédit-bail immobilier	- -	- -	(1) dont reprises sur provisions	-	-

Présentation selon Plan CNVA

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

ANNEXE au BILAN au 31 décembre 2008

Principes comptables et méthodes de base

1. Les comptes annuels de l'exercice 2008 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.
2. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
3. L'association ne bénéficie pas de contributions volontaires.
4. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT Exercice	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	18 648	19 581		38 229
Immobilisations corporelles	174 209	34 855		209 064
Immobilisations financières	429			429
Total général	193 286	54 436	0	247 722

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	18 648			18 648
Immobilisations corporelles	96 415	25 949		122 365
Immobilisations financières				
Total général	115 063	25 949	0	141 013

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Provisions pour risques et charges				
Fonds dédiés	3 413	2 153	3 413	2 153
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
Total général	3 413	2 153	3 413	2 153

u

Comptes de régularisation

408	Fournisseurs factures non parvenues		48 239,87 €
4084	Fournisseurs d'immob. factures non parvenues		NEANT
4098	RRR, Avoirs non encore reçus	NEANT	
418	Clients factures à établir	122 548,95 €	
4198	Clients avoirs à établir		NEANT
4282	Personnel - dettes pour congés à payer		7 248,00 €
4286	Personnel - autres charges à payer		NEANT
4382	Org sociaux - dettes pour congés à payer		3 256,00 €
4386	Org sociaux - charges à payer		90 317,73 €
4387	Org sociaux - produits à recevoir	NEANT	
4482	Etat – dettes pour congés à payer		733,00 €
4486	Etat – autres charges à payer		2 016,96 €
4487	Etat – produits à recevoir	250,00 €	
486	Charges constatées d'avance	15 687,19 €	
487	Produits constatées d'avance		9 500,00 €
5186	Intérêts courus à payer		2 158,44 €

Etat des échéances des créances et dettes

CREANCES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres créances	429	0	429
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers	239 288	239 288	0
Autres créances	289 519	289 519	0
Total	529 236	528 806	429

DETTES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	147 702	137 439	10 263
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 307	218 307	0
Autres dettes	137 172	137 172	0
Total	503 181	492 918	10 263

Engagements

Le solde créditeur de banque correspond à des Dailly pour sa totalité.

Le montant du passif actuel de l'indemnité de départ à la retraite est de 11.733 €.

Informations diverses

Construction du Système d'Information Géographique de la FAI :
production immobilisée évaluée à 19.581 € au 31.12.2008.

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

FÉDÉRATION DES ALPAGES DE L'ISÈRE

Maison des Alpages
38142 Besse en Oisans

Rapports général et spécial du commissaire aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2007

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

Fédération des Alpages de l'Isère

Association loi 1901 n° 038 101 13 53
Siège social : Maison des Alpages
38142 Besse en Oisans

SIRET : 324 591 189 000 18

S O M M A I R E

Rapport général du commissaire aux comptes :	2 pages
Rapport spécial du commissaire aux comptes	1 page
Comptes annuels au 31 décembre 2007 :	7 pages

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

Rapport général du commissaire aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 29 janvier 2004, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de l'association F.A.I. , tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- total du bilan	442 507 euros
- total des produits d'exploitation	561 922 euros
- résultat	- 2 482 euros

- ✓ la justification de mes appréciations,
- ✓ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 mars 2008. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

M

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

II - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité (y compris son rapport financier) du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Grenoble, le mercredi 9 avril 2008



Philippe LENOIR

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

Fédération des Alpages de l'Isère

Association loi 1901 n° 038 101 13 53
Siège social : Maison des Alpages
38142 Besse en Oisans

SIRET : 324 591 189 000 18

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2007

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, la F.A.I., je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention : Prestation fournie selon des conditions courantes et normales à l'agence Départementale de l'Office National des forêts pour un montant de 9 176 €

Administrateur concerné : Agence Départemental de l'office National des forêts.

Fait à Grenoble, le mercredi 9 avril 2008



Philippe LENOIR

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

BILAN AU 31 décembre 2007

ACTIF	Exercice 2007			Exercice 2006		PASSIF	Exercice 2007	Exercice 2006
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net				
				2006	2006			
Actif immobilisé :								
Immobilisations incorporelles	18 648	18 648	-	-			6 229	6 229
Immobilisations corporelles	174 209	96 415	77 794	61 596				
Immobilisations financières (1)	429	-	429	429				
TOTAL I	193 286	115 063	78 223	62 025				
Actif circulant :								
Stocks et en-cours	2 954	-	2 954	3 454				
Avances et acptes versés sur commandes	-	-	-	-			29 276	50 260
Créances (2)	351 517	-	351 517	326 911			2 482	20 985
Usagers et comptes rattachés	124 862	-	124 862	125 238				
Autres	226 656	-	226 656	201 673				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-				
Disponibilités	267	-	267	562			197 487	164 231
Chargés constatés d'avance	9 546	-	9 546	8 819				
TOTAL II	364 285	-	364 285	339 746			171 959	141 184
Provisions pour risques							-	-
Provisions pour charges							-	-
Fonds dédiés							3 413	3 991
TOTAL II							3 413	3 991
Dettes								
Emprunts et dettes assimilées (3)							81 031	54 146
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								
Fournisseurs et comptes rattachés (4)							135 514	127 095
Autres (4)							47 090	72 955
Produits constatés d'avance							3 500	2 400
TOTAL III							267 135	256 596
TOTAL GENERAL (I+II)	557 570	115 063	442 507	401 771			442 507	401 771
(1) dont à moins d'un an			-	-			79 531	51 048
(2) dont à plus d'un an			-	-			-	-

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE
COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2007

CHARGES	Exercice 2007	Exercice 2006	PRODUITS	Exercice 2007	Exercice 2006
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	13 966	19 257	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	233 018	304 559
Variation de stocks	500	3 454	Production stockée	-	-
Autres charges externes (*)	204 306	210 864	Production immobilisée	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	15 676	16 076	Subventions d'exploitation	296 201	279 588
Rémunérations et charges sociales	296 174	338 207	Collectes	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations			Cotisations	7 715	7 430
sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 409	14 380	Autres produits (1)	8 244	4 719
sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au compte de résultat	16 744	10 735
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	-	-			
Dotations aux provisions	-	-			
Autres charges	-	-			
Charges financières	6 096	4 898	Produits financiers (1)	7	7
TOTAL I	557 128	600 228	TOTAL I	561 930	607 038
Charges exceptionnelles (II)	9 260	1 469	Produits exceptionnels (1) (II)	2 686	14 986
Impôt Forfaitaire Annuel sur GIE (III)	1 287	603			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	567 675	602 300	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	564 615	622 025
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	3 413	3 991	Report subventions non utilisées des ex. antérieurs	3 991	5 251
Solde créditeur : excédent		20 985	Solde débiteur : déficit	2 482	
TOTAL GENERAL	571 088	627 276	TOTAL GENERAL	571 088	627 276
* y compris : redevances de crédit-bail mobilier redevances de crédit-bail immobilier	- -	- -	(1) dont reprises sur provisions	-	-

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

ANNEXE au BILAN au 31 décembre 2007

Principes comptables et méthodes de base

1. Les comptes annuels de l'exercice 2007 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.
2. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
3. L'association ne bénéficie pas de contributions volontaires.
4. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Subventions

Etat des subventions	Date et référence Octroi et période	Octroyées 2007	EXTOURNES SUBV const d'av 487 / 7xx - fonds dédiés 194 / 7894	SUBVENTIONS - const d'av 7xx / 487 - fonds dédiés 6894 / 194	SOLDE AU COMPTE RESULTAT		SOLDE AU BILAN	
					Imputation comptable = 7894 - 6894	Compte de résultat = 7xxx	Imputation comptable	Bilan dt 441x
Conseil Général								
fonctionnement 07	30/03/07	30 000			7411	-	44111	-
aide org AG 07	28/09/07	1 000			7411	-	44111	-
appuis techniques 07	23/02/07	45 732			7412	-	44112	-
tambacounda 07	27/04/07	13 430			7414	-	44114	4 029
promo offre touristique 07	29/06/07	3 046			7417	-	44117	3 046
rencontres et ateliers 07	29/06/07	3 926			7417	-	44117	-
doc rando alpages 07	29/06/07	3 900			7417	-	44117	3 900
ouv alpages au tourisme 07	28/09/07	9 000			7417	-	44117	9 000
exp pastorale eau & accès 07	28/09/07	1 785			7417	-	44117	1 785
Sous-total		111 819						
Conseil Régional								
animation 07	29/11/07	24 822			7421	-	44121	12 411
formation bergers 07	29/11/07	1 150			7423	-	44123	1 150
jumelage St Louis fonct 07	04/05/07	60 000			7425	-	44125	-
jumelage St Louis fonct 07-2° tr	29/11/07	28 845			7425	-	44125	28 845
jumelage St Louis invest 07	04/05/07	50 000			invest	-	441255	35 000
jumelage St Louis invest 06					invest	-	441255	12 600
jumelage St Louis invest 06-2° tr					invest	-	441255	18 840
jumelage St Louis invest 05					invest	-	44126	
impact articulation MAE 07	29/11/07	5 900			7427	-	44127	2 950
sujets émergents 07	29/11/07	4 016			7427	-	44127	2 008
ouv alpages au tourisme 07	29/11/07	18 279			7427	-	44127	18 279
exp pastorale eau & accès 07	29/11/07	2 779			7427	-	44127	1 390
partager le fest Pays Grés 07	11/10/07	4 068			7427	-	44127	2 034
itinéraires de coconstruction 06			2 400		7427	-	44127	1 200
signalétique 05				3 413	7427	578	44127	-
Sous-total		199 859						
Etat								
					743	-	4417	-
Parc National des Ecrins								
					7431	-	4413	-
Leader +								
promo offre touristique 07	01/03/07	5 078			744	-	4418	3 555
rencontres et ateliers 07	01/03/07	6 544			744	-	4418	-
doc rando alpages 07	01/03/07	6 501			744	-	4418	6 501
Sous-total		18 123						
Autres								
FDI itinéraires de coconstruction	15/01/07	14 000			744	-	4418	14 000
Sous-total		14 000						
Total		343 801	2 400	3 413	578	296 201	217 522	217 522
					cpte 7894 - 68			cptes 441xxx
								dont subv inv 101 440
								cpte 791000

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT Exercice	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	18 648			18 648
Immobilisations corporelles	137 602	36 607		174 209
Immobilisations financières	429			429
Total général	156 679	36 607	0	193 286

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	18 648			18 648
Immobilisations corporelles	76 006	20 409		96 415
Immobilisations financières				
Total général	94 654	20 409	0	115 063

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Provisions pour risques et charges				
Fonds dédiés	3 991	3 413	3 991	3 413
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
Total général	3 991	3 413	3 991	3 413

Comptes de régularisation

408	Fournisseurs factures non parvenues		8 429,52 €
4084	Fournisseurs d'immob. factures non parvenues		600,00 €
4098	RRR, Avoirs non encore reçus	642,64 €	
418	Clients factures à établir	25 010,47 €	
4198	Clients avoirs à établir		NEANT
4282	Personnel - dettes pour congés à payer		7 781,00 €
4286	Personnel - autres charges à payer		NEANT
4382	Org sociaux - dettes pour congés à payer		3 589,00 €
4386	Org sociaux - charges à payer		33 534,20 €
4387	Org sociaux - produits à recevoir	NEANT	
4482	Etat – dettes pour congés à payer		769,00 €
4486	Etat – autres charges à payer		1 417,00 €
4687	Produits à recevoir	4 912,04 €	
486	Charges constatées d'avance	9 545,68 €	
487	Produits constatées d'avance		3 500,00 €
5186	Intérêts courus à payer		1 500,00 €

Etat des échéances des créances et dettes

CREANCES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres créances	429	0	429
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers	124 862	124 862	0
Autres créances	226 656	226 656	0
Total	351 946	351 517	429

DETTES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	81 031	81 031	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 514	135 514	0
Autres dettes	47 090	47 090	0
Total	263 635	263 635	0

Engagements

Le solde créditeur de banque correspond à des Dailly pour sa totalité.

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

FÉDÉRATION DES ALPAGES DE L'ISÈRE

Maison des Alpapes
38142 Besse en Oisans

**Rapport général
du commissaire aux comptes**

sur l'exercice clos le 31 décembre 2006

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

Fédération des Alpages de l'Isère

Association loi 1901 n° 038 101 13 53
Siège social : Maison des Alpages
38142 Besse en Oisans

SIRET : 324 591 189 000 18

S O M M A I R E

Rapport général du commissaire aux comptes :	2 pages
Comptes annuels au 31 décembre 2006 :	7 pages

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

Rapport général du commissaire aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2006

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 29 janvier 2004, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de l'association F.A.I., tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- total du bilan	398 029 euros
- total des produits d'exploitation	607 031 euros
- résultat	20 985 euros

- ✓ la justification de mes appréciations,
- ✓ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 1^{er} mars 2007 ; Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

II - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité (y compris son rapport financier) du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Grenoble, le 19 mars 2007



Philippe LENOIR

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

BILAN AU 31 décembre 2006

ACTIF	Exercice 2006		Exercice 2005		PASSIF	Exercice 2006	Exercice 2005
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net	Net			
Actif immobilisé :					Fonds propres :		
Immobilisations incorporelles	18 648	18 648	-	-	Fonds associatif	6 229	6 229
Immobilisations corporelles	137 602	76 006	61 596	49 321	Ecart de réévaluation		
Immobilisations financières (1)	429	-	429	429	Réserves :		
					réserves réglementées		
TOTAL I	156 679	94 654	62 025	49 749	réserves statutaires		
Actif circulant :					autres		
Stocks et en-cours	3 454	-	3 454	-	Affectation au "projet associatif" (des ex. précédents)		
Avances et aptes versés sur comm	-	-	-	-	Report à nouveau	- 50 260	- 1 936
Créances (2)	323 168	-	323 168	260 779	Résultat de l'exercice (excédent ou perte)	20 985	- 48 324
Usagers et comptes rattachés	125 238	-	125 238	107 801	Fonds associatif représentatif de biens qui se		
Autres	197 930	-	197 930	152 978	déprécient et qui ne seront pas renouvelés		
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	Fonds associatif pouvant être repris avant		
Disponibilités	562	-	562	3 969	dissolution de l'association		
Charges constatées d'avance	8 819	-	8 819	6 964	Subventions d'investissement	164 231	106 466
TOTAL II	336 004	-	336 004	271 713	Provisions réglementées		
					TOTAL I	141 184	62 435
					Provisions pour risques	-	-
					Provisions pour charges	-	-
					Fonds dédiés	3 991	5 251
					TOTAL II	3 991	5 251
					Dettes		
					Emprunts et dettes assimilées (3)	54 146	75 226
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
					Fournisseurs et comptes rattachés (4)	123 352	106 694
					Autres (4)	72 955	71 856
					Produits constatés d'avance	2 400	-
					TOTAL III	252 853	253 776
					TOTAL GENERAL (I+II+III)	398 029	321 462
(1) dont à moins d'un an					(3) dont solde créditeur de banque	51 048	69 273
(2) dont à plus d'un an					(4) dont à plus d'un an	-	-

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2006

CHARGES	Exercice 2006	Exercice 2005	PRODUITS	Exercice 2006	Exercice 2005
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	19 257	16 063	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	304 559	224 187
Variation de stocks	3 454	560	Production stockée	-	-
Autres charges externes (*)	210 864	187 904	Production immobilisée	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	16 076	15 659	Subventions d'exploitation	279 588	226 798
Rémunérations et charges sociales	338 207	284 732	Collectes	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 380	7 102	Cotisations	7 430	8 112
sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-	Autres produits (1)	4 719	5 084
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	-	-	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au compte de résultat	10 735	2 986
Dotations aux provisions	-	-			
Autres charges	-	878			
Charges financières	4 898	5 260	Produits financiers (1)	7	7
TOTAL I	600 228	518 157	TOTAL I	607 038	467 174
Charges exceptionnelles (II)	1 469	2 289	Produits exceptionnels (1) (II)	14 986	11 707
Impôt Forfaitaire Annuel sur GIE (III)	603	2 432			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	602 300	522 878	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	622 025	478 881
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	3 991	5 251	Report subventions non utilisées des ex. antérieurs	5 251	924
Solde créditeur : excédent	20 985		Solde débiteur : déficit		48 324
TOTAL GENERAL	627 276	528 129	TOTAL GENERAL	627 276	528 129
* y compris : redevances de crédit-bail mobilier redevances de crédit-bail immobilier	- -	- -		-	-

Présentation selon Plan CNVA

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

ANNEXE au BILAN au 31 décembre 2006

Principes comptables et méthodes de base

1. Les comptes annuels de l'exercice 2006 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.
2. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
3. L'association ne bénéficie pas de contributions volontaires.
4. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT Exercice	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	18 648			18 648
Immobilisations corporelles	113 519	26 655	2 572	137 602
Immobilisations financières	429			429
Total général	132 596	26 655	2 572	156 679

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	18 648			18 648
Immobilisations corporelles	64 198	14 380	2 572	76 006
Immobilisations financières				
Total général	82 846	14 380	2 572	94 654

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Provisions pour risques et charges	0			
Fonds dédiés	5 251	3 991	5 251	3 991
Provisions pour dépréciation des stocks	0			
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	0			
Provisions pour dépréciation des comptes financiers	0			
Total général	5 251	3 991	5 251	3 991

Comptes de régularisation

408	Fournisseurs factures non parvenues		9 059,18 €
4084	Fournisseurs d'immob. factures non parvenues		1 800,00 €
4098	RRR, Avoirs non encore reçus	NEANT	
418	Clients factures à établir	47 651,57 €	
4198	Clients avoirs à établir		NEANT
4282	Personnel - dettes pour congés à payer		15 721,00 €
4286	Personnel - autres charges à payer		NEANT
4382	Org sociaux - dettes pour congés à payer		6 120,00 €
4386	Org sociaux - charges à payer		45 476,28 €
4387	Org sociaux - produits à recevoir	NEANT	
4482	Etat – dettes pour congés à payer		1 558,00 €
4486	Etat – autres charges à payer		3 189,00 €
4487	Etat - produits à recevoir	398,36 €	
486	Charges constatées d'avance	8 818,94 €	
487	Produits constatées d'avance		2 400,00 €
5186	Intérêts courus à payer		1 200,00 €

Etat des échéances des créances et dettes

CREANCES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres créances	429	0	429
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers	125 238	125 238	0
Autres créances	201 673	201 673	0
Total	327 340	326 911	429

DETTES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	54 146	54 146	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 095	127 095	0
Autres dettes	72 064	72 064	0
Total	253 305	253 305	0

Engagements

Le solde créditeur de banque correspond à des Dailly pour sa totalité.

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

FÉDÉRATION DES ALPAGES DE L'ISÈRE

Maison des Alpapes
38142 Besse en Oisans

Rapport spécial
du commissaire aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2006

Philippe LENOIR
Commissaire aux comptes
Expert comptable
D.E.S. sciences économiques
7, place Lionel Terray
38100 Grenoble
TEL 04.76.40.15.16
FAX 04.76.40.11.36
Courriel : lenoir@club-internet.fr

Fédération des Alpes de l'Isère
Association loi 1901 n° 038 101 13 53
SIRET : 324 591 189 000 18
Siège social : Maison des Alpes
38142 Besse en Oisans

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2006

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, la F.A.I., je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Conventions supérieures à 500 euros par tête conclues avec les membres
suivants du conseil d'administration :**

Jean Yves SILLANS 1 552 €

Il s'agit des frais de mission et de réceptions, notamment dans le cadre du jumelage avec le Sénégal.

Fait à Grenoble, le 19 mars 2007


Philippe LENOIR